Extrait N° 6 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 29 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt neuf septembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M RIVIERE Raphaël

Absents : M ABELARD Georges - M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric **(arrivé à 18 H 20)*** – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme SERMANDE Philomène a donné mandat à M. MONDON René - M. GRONDIN Jules a donné mandat à Mme BAILLIF Line- Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à M DENNEMONT Michel - Mme CADAS Virginie a donné mandat à M FRINGUE Mickaël

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. FERRERE Eric est arrivé lors de la discussion de la cinquième affaire**

& &
&

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 21 septembre 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 17.

Le Maire,

AFFAIRE N° 6 / Adoption du budget supplémentaire 2006 - Annexe de l'eau potable

Le budget supplémentaire 2006 pour l'eau potable se chiffre à :

…/…

MAIRIE DE AVIRONS

	Recettes : 533 390.60	Dépenses : 533 390.60
Fonctionnement	264 477.71	264 477.71
Investissement	268 912.89	268 912.89

Ce budget comporte les restes à réaliser pour l'exercice 2005, soit :

En section de fonctionnement :

. Recettes : Néant
. Dépenses : Néant

En section d'investissement :

. Recettes : Néant
. Dépenses : + 44 327.00

Le projet de budget propose également de reprendre les résultats affectés et les inscriptions nouvelles, soit :

Pour la section d'investissement :

En recettes : **+ 268 912.89** soit :

Chap. 021 – Virement de la section d'exploitation :	+ 261 975.71
Chap. 10 – Réserves :	+ 183 435.18
Chap. 13 – Subvention d'investissement :	- 179 000.00
Chap. 16 – Intérêts courus :	+ 2 300.00
Chap. 28 – Amortissement des immobilisations :	+ 202.00

En dépenses : **+ 224 585.89 €** qui se répartissent comme suit :

Chap. 001 – Déficit antérieur reporté :	+ 139 108.18
Chap. 23 – Travaux :	+ 85 477.71

Pour la section de fonctionnement :

En recettes : **+ 264 477.71** soit :

Chap. 002 – Excédent antérieur reporté :	+ 264 477.71

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

En dépenses : **+ 264 477.71**, soit :

Chap. 023 – Virement à la section d'investissement :	+ 261 975.71
Chap. 66 – Charges financières :	+ 2 300.00
Chap. 68 – Dotation aux amortissements :	+ 202.00

Le conseil municipal est invité à :

=> fixer le niveau de vote du budget
=> se prononcer sur les différentes inscriptions pour l'exercice 2006.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des documents budgétaires délibère et à l'unanimité :

- décide que le budget est voté au niveau du chapitre tant pour la Section Fonctionnement que pour la Section Investissement.

- adopte les différents chapitres des deux sections du Budget Supplémentaire 2006 – Annexe de l'eau potable tels que présentés

En conséquence, le Budget Supplémentaire 2006 annexe de l'eau potable est arrêté comme suit en balance générale :

	Recettes : 533 390,60	**Dépenses : 533 390,60**
Fonctionnement	264 477,71	264 477,71
Investissement	268 912,89	268 912,89

Et les membres ont signé

Pour expédition conforme,

MAIRIE DES AVIRONS